



**LE CAMP DE BRENS**  
**histoire et mémoires**

**Le Nouveau Lien**  
**N° 6, mai 2024**

<https://www.campdebrens.fr>

[associationcampdebrens@gmail.com](mailto:associationcampdebrens@gmail.com)

## Sommaire

- **Assemblée Générale du 3 février 2024**
  - Rapport d'activité par Remi Demonsant .....page 2
  - Rapport moral par Michel de Chanterac .....page 5
  - Projets par Betty Fournier .....page 10
- **21<sup>ème</sup> Journée Internationale des Femmes du 9 mars 2024**
  - Compte-rendu par Laurette Llahi-Roques.....page 10
- **Hommage à Henri Steiner** .....page 14
  - Article de Marylise Folch.....page 15
- **Agenda et infos**.....page 16
- **Appel de cotisations, bulletin d'adhésion** .....page 16
- **Ouvrages à la vente et bon de commande**.....Page 17

### Composition du bureau et du conseil d'administration

Présidente d'honneur : Nuria Mor

Président : Remi Demonsant, Président-adjoint : Michel de Chanterac

Secrétaire : Geneviève Chortey

Trésorière : Jeannine Audoye, Trésorière-adjointe : Betty Fournier

Membres : Norbert Barbance, Eric Bruguière, Thierry Mulin, Ginette Vincenot,  
Marie-Hélène Vic

**Rapport d'activité 2023, par Remi Demonsant**

- Le 28 janvier à Brens, ce furent les assemblées générales annuelle et extraordinaire de notre association en présence de **Gérard Clavel**, président de l'association *Pour le Souvenir du camp de Rieucros*. L'AG extraordinaire a voté à l'unanimité le changement de nom de notre association qui est devenue l'**association Camp de Brens : histoire et mémoires**. Notre décision n'est pas un reniement de nos actions passées ni un changement d'identité. C'est plus justement un approfondissement de notre identité, une plus juste adéquation entre notre dénomination et la réalité de nos activités d'histoire et de mémoire visant à mieux connaître et à mieux faire connaître l'histoire du site du camp de Brens.

C'est aussi en début de cette nouvelle année que notre bulletin associatif a pris le titre de **LE NOUVEAU LIEN** en référence et hommage à l'*Amicale des Anciennes internées des Camps de Rieucros et de Brens* dont le bulletin s'intitulait *Le Lien*.

Une troisième nouveauté de ce début d'année est la publication de notre **nouveau site internet** (<https://www.campdebrens.fr/>) que nous avons réalisé de façon plus professionnelle avec l'aide d'une subvention du Crédit mutuel de Gaillac et qui nous permet de faire connaître plus largement l'histoire du camp et l'activité de notre association. Des familles d'anciens « hébergés » et d'anciennes internées nous ont déjà contactés grâce à ce site mieux référencé.

Durant cette année 2023, notre association a conçu une **nouvelle exposition** plus attrayante pour le public actuel et en particulier pour les jeunes, c'est à dire avec un texte plus condensé et davantage de visuels. Cette exposition ainsi qu'une nouvelle maquette du camp de Brens ont été réalisées grâce aux compétences technologiques de Jérôme Bertin. L'exposition est montée sur kakémonos et ne nécessite donc pas de grilles d'exposition pour être présentée.

- Le 4 février à Castres, notre association a été invitée par la *Société d'Histoire du Protestantisme Tarnais* à sa Journée d'étude 2023 pour deux communications sur le camp de Brens. Michel de Chanterac a présenté les différentes structures coercitives qui se sont succédé sur le site du camp et Remi Demonsant a évoqué la présence protestante au camp à travers l'action de la CIMADE et quelques portraits d'internées qui avaient déclaré être protestantes.

- Le 5 février à Portet sur Garonne, notre association était représentée au **20<sup>e</sup> anniversaire du Musée-Mémoire du Récébédou** par Jérôme Bertin. Il y eut le vernissage de l'exposition de photos de Paul Senn sur la Retirada que nous avons présentée à Gaillac en décembre 2019 pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Retirada. Il y eut aussi les discours de Thierry Suaud, maire de la commune et de **Marie-Claire Escaffre**, présidente de l'*Association Mémoire active du Récébédou*. Il y eut enfin la projection du film d'Andrzej Munk *La Passagère*.

- Le 4 mars à Gaillac, ce fut notre **20<sup>e</sup> Journée Internationale des Femmes** avec pour invitées l'historienne **Annette Wiewiorka** et la sociologue **Michèle Descolonges**. Annette Wiewiorka a évoqué l'engagement des Juives dans la *Main- d'œuvre immigrée* (MOI) à Paris et en région lyonnaise. Michèle Descolonges a présenté son livre *Un camp d'internement en Lozère. Rieucros 1938-1942* publié en début d'année par les Presses universitaires du Midi de

l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Les deux universitaires nous ont présenté à partir de leurs travaux respectifs la forte personnalité de **Janina Sochaczewska**. Michèle Descolonges a évoqué l'internée des camps de Rieucros et de Brens et Annette Wiewiorka la résistante de la MOI. Leur évocation à deux voix a été illustrée par un document exceptionnel et inédit que nous avons pu projeter grâce à l'autorisation de l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il s'agit des rushes concernant Janina Sochaczewska du film *Camps de femmes* de **Rolande Trempé**. Les *Amis de la poésie* ont introduit l'après-midi en nous proposant une lecture en lien avec les thématiques de cette XX<sup>e</sup> édition.

- Le 16 mars à Gaillac, notre association a participé à l'organisation de la conférence gesticulée de l'historien **Gérard Noiriel**, *Nos ancêtres les migrants* et elle y a tenu un stand.

- Le 3 avril à l'**Institut National Universitaire Champollion** d'Albi, notre association a participé à la manifestation annuelle *Toute histoire est histoire contemporaine* organisée par les professeurs **Sandrine Victor**, **Ygal Fijalkow** et **Thibault Courcelle**. Du fait de la guerre en Ukraine, le terrain d'étude des étudiants était cette année en Pologne : **La Shoah par balles dans le district de Lublin**. Nous avons été impressionnés par l'orchestration sans faille des interventions très intéressantes, parfois émouvantes, d'une quinzaine d'étudiants, sur fond de documentaires et d'images de leur voyage en Pologne. Les étudiants avaient aussi réalisé une intéressante exposition intitulée *Les Juifs, le Tarn et la Pologne*. L'aide de notre association avait d'ailleurs été sollicitée pour un panneau consacré au camp de Brens.

- Le 28 avril à Brens, notre association a contribué à la manifestation *L'immigration espagnole en terre albigeoise et brensole* organisée à l'initiative de **Thomase Venzal**, directrice de la **Médiathèque mobile** de la **Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet** pour le tout-public mais aussi pour les résidents des **Maisons partagées de Brens et de Tauriac**. Il s'est principalement agi de l'immigration économique du début du 20<sup>e</sup> siècle à travers la présentation du livre *Le défi de pierre* présenté par son auteur **Serge Conesa**. Celui-ci a illustré son propos avec un diaporama et la lecture de ses bonnes pages par **Gérard Cathala**. Notre association a proposé une présentation d'**Angelita Bettini del Rio** à travers un extrait des rushes de son interview par l'historienne **Rolande Trempé** pour son film *Camps de femmes* et à travers l'hommage que lui a rendu Michel de Chanterac dans son discours. L'exemple d'Angelita montre bien que les immigrés économiques se sont mobilisés pour l'aide à l'Espagne républicaine durant la guerre d'Espagne. Elle-même a été internée au camp de Brens aux côtés des républicaines espagnoles. Notre association a aussi contribué à cette manifestation par la présentation de sa toute nouvelle exposition sur le camp de Brens. Ce programme a été agrémenté par la musique espagnole de **Thomas Jimenez** – membre du groupe *El Comunero* – accompagné par un guitariste de talent, mais aussi par le goûter préparé par les résidents de la Maison partagée.

- Le 6 mai à Gaillac, notre association a été présente à la librairie Attitude pour la dédicace par **Mary Aulne** de ses romans graphiques *C'est aujourd'hui dimanche*, sur le camp de Brens et *La sève de nos vies*.

- Le 8 juin à Gaillac, notre association a proposé à l'Imagin' cinéma la présentation et l'animation d'un débat lors de la projection du film *La Passagère* d'**Andrzej Munk** qui a été restauré en

2022. Son réalisateur, lui-même résistant juif en Pologne, est mort à 40 ans dans un accident de la route, en 1961 pendant le tournage, sans avoir laissé de scénario vraiment finalisé. C'est le réalisateur et ami **Witold Lesiewicz** qui a terminé le montage en 1963, en y laissant, par respect pour son prédécesseur, des zones d'ombre qui ne font qu'amplifier la force de ce film singulier.

- 15 juin à Gaillac, ce fut l'inauguration de la **Stèle des Justes de Gaillac** et du **Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations**, avec **Francine Théodore-Lévêque, déléguée régionale du Comité français pour Yad Vashem, Martine Souquet, maire de Gaillac** et en présence des représentants des Collectivités territoriales, de l'Etat et des élèves de l'**Ecole La Clavelle-Vendôme**. Cette inauguration faisait suite à l'adhésion de la commune au **Réseau des Villes et Villages des Justes de France** qui avait été votée à l'unanimité du Conseil municipal en décembre 2022. Dès le début, notre association a soutenu activement ce projet. Devant les plaques mémorielles, ont pris la parole Martine Souquet, Francine Théodore-Lévêque ainsi que Remi Demonsant qui a évoqué les Justes de la famille Rigaud, en particulier Jacqueline, fidèle membre de notre association, récemment décédée.

- Le 8 juillet à Albi, Norbert, Annie, Pauline Barbance et Remi Demonsant ont participé à l'**hommage à Jean Moulin** organisé par le Préfet du Tarn pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Cet hommage a débuté devant le Monument de la Résistance et de la Déportation, s'est poursuivi à la préfecture avec l'**inauguration de la Galerie Jean Moulin** et s'est terminé dans ses jardins avec deux intéressantes conférences. Celle de **Robert Fabre** qui a présenté un panorama de la Seconde Guerre mondiale dans le Tarn et celle **Bernard Landes** qui a raconté la vie de Jean Moulin.

- Les 15 et 16 juillet à Mende, notre association était invitée par notre partenaire, l'association **Pour le Souvenir du camp de Rieucros**. Betty Fournier et Remi Demonsant qui représentaient l'association y ont été chaleureusement accueillis. Cet intense week-end a débuté le samedi par une très intéressante conférence d'**Édouard Sill** sur la participation des femmes aux Brigades internationales. Le dimanche matin, nous avons participé à l'assemblée générale de l'association mendoise dont notre association est adhérente. L'après-midi sur le site du camp nous a permis de participer à la visite et l'**inauguration du nouveau Mémorial du camp** avec les représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, puis aux manifestations du 30<sup>e</sup> (+1) anniversaire de l'association, avec notamment un concert de chants yiddish par le Trio *Isajohan*.

- Le 20 août à Brens et à Gaillac, ce furent les cérémonies du **79<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants** avec cette année la participation d'**Odile Boyer, Directrice-adjointe du Site-Mémorial du Camp des Milles** à Aix en Provence qui a déposé à la Stèle du camp la gerbe de son Mémorial. Un autre temps fort de cette matinée a été, au *Jardin de la Déportation et des Justes parmi les Nations* de Gaillac, l'**inauguration de la nouvelle plaque commémorative de la stèle de la Déportation** que nous avons sollicitée auprès de la municipalité. Martine Souquet, maire de Gaillac et Michel de Chanterac pour notre association y ont prononcé un discours. Cette inauguration en présence des représentants des collectivités territoriales et de l'État a été suivie du **Mémorial des femmes et jeunes filles juives déportées du camp de Brens** par des membres de la communauté juive du Tarn.

- Le 9 septembre à Saint Sulpice, Michel de Chanterac et Geneviève Chorthey ont représenté notre association aux **cérémonies du Souvenir du camp de Saint Sulpice**.

- 9 septembre à Gaillac, notre association a tenu un stand à la **Fête des associations** de la commune au Parc de Pichery.

- 28 septembre à Aix en Provence, Remi Demonsant a rendu visite à **Nuria Mor**, ancienne internée du camp de Brens et présidente d'honneur de notre association qui fêtera ses 102 ans en janvier 2024. Il a visité le très intéressant **Site-Mémorial du Camp des Milles**. En effet, aux démarches mémorielle et historique que proposent généralement les lieux de mémoire de camps, celui-ci ajoute une démarche dite réflexive particulièrement novatrice. Cette démarche permet au public de réfléchir au fonctionnement des sociétés - en particulier de notre société -, à leur possible dérive vers l'autoritarisme, l'exclusion de minorité(s) et la dictature. Malgré sa spécificité, la Shoah y est présentée avec les autres génocides du 20<sup>e</sup> siècle : les génocides arménien, tzigane, tutsi.

- Le 14 octobre à Gaillac, nous avons accueilli **Patrice Castel** pour une conférence intitulée **Entre mémoire, histoire et transmission, le maquis d'Ornano**. Ce maquis, qui s'est déployé entre Penne dans le Tarn et Saint Antonin-Noble Val dans le Tarn-et-Garonne, a été créé le 23 août 1943 et était composé d'une quarantaine de réfractaires au STO. La conférence bien documentée et le débat qui a suivi ont été particulièrement intéressants.

- Le 25 octobre à Albi, Betty Fournier et Remi Demonsant ont été reçus à la maison de la Région par la conseillère régionale Sandrine Soliman pour lui présenter nos projets 2024.

- Le 2 novembre à la Salle des États albigeois de l'Hôtel de ville d'Albi, **Jean-Claude Zytka**, président départemental de **l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite** a remis à Betty Fournier et Remi Demonsant, pour notre association, le **Prix de l'initiative mémorielle 2023**. C'est ainsi qu'elle a été à nouveau distinguée onze mois seulement après avoir été reconnue comme **association d'intérêt général**.

### Rapport moral, par Michel de Chanterac

Lors de notre dernière *Journée Internationale des Femmes* le 4 mars 2023, la sociologue **Michèle Descolonges**, autrice du livre **Un camp d'internement en Lozère : Rieucros 1938-1942**, a mis à jour, dans sa conférence, des réalités historiques qui nous avaient échappé ou sur lesquelles nous étions dans l'erreur. Nous disions -et moi le premier dans les rapports moraux que je vous inflige tous les ans- que le camp de Rieucros, créé le 21 janvier 1939, était le premier « camp de concentration » français mettant en œuvre le décret-loi du 12 novembre 1938. Ce décret-loi instituait en France, pour la première fois dans un pays démocratique en dehors de l'état de guerre, l'internement administratif réservé jusque-là aux pays fascistes et à l'URSS stalinienne. Or, nous avons appris en écoutant sa conférence que le journal *Le Matin*, qui parlait de Rieucros comme le premier *camp de concentration* français, était un journal situé idéologiquement très à l'extrême-droite, pro hitlérien revendiqué, espérant sans doute voir la France se peupler comme l'Allemagne de *lagers* pour lutter contre le Front populaire, le communisme et l'invasion étrangère.

Or, ce qui s'est passé à Rieucros, de janvier à octobre 1939 avec la création d'un centre de rassemblement d'étrangers, ne reposait pas sur le décret-loi du 12 novembre 1938, radicalement

xénophobe, mais sur la loi du 3 mai 1938 organisant l'assignation à résidence d'étrangers dits indésirables. J'étais persuadé que le décret-loi de novembre 38 abrogeait de fait la loi du 3 mai, comme l'exprimait le préambule dudit décret-loi : « Il est des étrangers qui, en raison de leurs activités dangereuses pour la sécurité nationale, ne peuvent sans péril pour l'ordre public, jouir de cette liberté encore trop grande que leur confère l'assignation à résidence. Aussi, il est apparu indispensable de diriger cette catégorie d'étrangers vers des centres spéciaux où ils feront l'objet d'une surveillance permanente ». Cette position moins dure vis-à-vis des étrangers dans le centre de rassemblement de Rieucros, nous la devons à deux personnalités lozériennes attachantes qui méritent d'être connues : le maire de Mende, Henri Bourillon, et le préfet de Lozère, **Robert Bizardel**.

Nous connaissons le maire de Mende pour son humanisme envers des femmes de Rieucros, à partir d'octobre 1939 où le centre de rassemblement est réservé aux femmes étrangères. Henri Bourillon était membre du parti radical en désaccord avec Edouard Daladier ; on peut dire qu'il se situait à l'aile gauche de ce parti, comme Pierre Cot, Jean Zay ou Pierre Mendès-France. Il sera résistant, déporté en Allemagne et mourra à Bergen-Belsen.

Robert Bizardel était, quant à lui, un préfet original puisqu'il militait à la « Libre pensée », ce qui ne devait pas être très courant parmi les préfets français de l'époque. Ces deux personnalités voulaient créer à Mende un « centre d'accueil pour réfugiés politiques » avec un régime de semi-liberté puisque les réfugiés pouvaient sortir de leur « résidence » à Rieucros pour aller jusqu'à Mende. Le décret-loi du 12 novembre 38 sera, lui, mis en œuvre de façon radicale pour les républicains espagnols, amis de la France et idéologiquement proches de l'Assemblée nationale française, dans des camps de concentration selon l'expression d'Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur de l'époque.

Les camps d'Argelès, Agde, Saint Cyprien, Le Barcarès, Gurs, Septfonds, Mazères, Le Vernet, Bram, sont une tache indélébile dans l'histoire de la IIIème République dont, à mon avis, elle ne se remettra pas.

Le pire, c'était le camp de Collioure, documenté par l'historien perpignonais Grégory Tuban, où les républicains étaient traités comme des bagnards. Le journal l'Humanité parlait à juste titre du « bagne fasciste » de Collioure. Cela veut dire que les étrangers de Rieucros, en particulier des membres des Brigades internationales, ont été traités de façon plus humaine que leurs camarades républicains espagnols.

Robert Bizardel, préfet atypique, n'a pas fait d'émules en Lozère dans les temps actuels puisque cette honorable corporation a vu défiler, ces dernières décennies, une préfète kleptomane - variété rarissime, et un préfet mouillé dans *l'affaire Bygmalion*. Le 16 juillet 2015, nous étions quelques-uns à être allés à l'assemblée générale de l'Association pour le Souvenir du camp de Rieucros, et une cérémonie était organisée devant la stèle du camp. Il y avait là un préfet proche de la retraite qui s'ennuyait manifestement et qui n'avait pas su dire clairement pourquoi il était là. La cérémonie n'avait été sauvée du désastre que par l'intervention remarquable de la présidente de l'association, **Sandrine Peyrac**.

Le livre de Michèle Descolonges, sociologue, est marqué par des manifestations d'empathie pour certaines personnes que l'on trouve rarement chez les historiens qui, souvent, s'en tiennent à leur travail scientifique, en deçà de toute sensibilité. Ainsi, son livre nous fait vivre le parcours de deux sœurs juives polonaises réfugiées en Belgique, à Molenbeek. Les deux sœurs Dora et Szyfra Libeskind vont quitter la Belgique avec leurs parents lors de l'offensive allemande, se

retrouver en Ariège, au *centre de regroupement familial* de Rivesaltes, puis à Rieucros et à Brens. Raflées le 26 août 1942, elles partiront vers Drancy et Auschwitz dans le convoi n° 30 du 9 septembre 1942. Elles avaient 16 et 18 ans.

Ce livre nous montre aussi une facette peu reluisante de la hiérarchie catholique de Lozère en la personne de Mgr Auvity, pétainiste militant, proche sans doute de l'abbé Sorel, propagandiste véhément de la collaboration, nommé au Conseil national de l'Etat français, qui sera le seul ecclésiastique exécuté par la Résistance. Mgr Auvity, qui disait de la loi de 1905 qu'elle était la loi du diable, s'est pendant un temps opposé à la présence de la CIMADE à Rieucros, parce que protestante -pour lui, l'œcuménisme n'était pas d'actualité. Il menaçait les élèves du Grand séminaire de Mende d'exclusion s'ils refusaient de partir au STO. Il était en désaccord radical avec des personnalités comme Mgrs Théas, Saliège, Moussaron et même le Primat des Gaules, archevêque de Lyon, Mgr Gerbier qui, même s'il avait dit à l'arrivée de Pétain au pouvoir « Pétain, c'est la France et la France, c'est Pétain », a toléré à partir de 1942 l'activité du père Chaillot et ses « Cahiers de Témoignage Chrétien ».

Bref, je vous conseille vivement la lecture du livre de Michèle Descolonges, mais je suis en désaccord avec elle sur un point. Elle se refuse, comme la plupart des historiens actuels, de parler de « camp de concentration » alors que c'était depuis le 10 janvier 1941 le terme officiel concernant Rieucros, puis Brens. Pour ce qui concerne notre association, nous continuons d'employer ce terme pour deux raisons :

- 1) Le terme est gravé sur la stèle de Rieucros, Il a été repris par l'Amicale des internées du camp de Brens en 1969 sur la stèle du camp, en 1979 au Square Joffre à Gaillac, et en 2023 le texte proposé par la maire de Gaillac fait référence à ce terme, en remplacement du texte initial, devenu obsolète.
- 2) Les deux présidents de notre association avant Remi Demonsant, Charles Couchet et Angela Bettini, étaient attachés à cette dénomination, estimant comme l'écrivain Michel del Castillo qu'il fallait « appeler un chat un chat et camp de concentration ce que l'administration appelait camp de concentration ».

L'année 2023 a été marquée par l'accord de la mairie de Gaillac pour admettre, après des débats parfois pénibles, le rôle de l'Etat français et du camp de Brens dans la mise en œuvre de la solution finale de la Shoah. Le 15 août 2015, en accord avec la mairie de Brens et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, nous apposions une plaque additive sur la stèle du camp de Brens, disant : « Cette déportation de réfugiées étrangères juives a été organisée en zone libre sous la seule responsabilité du gouvernement de Vichy. Celui-ci s'est ainsi rendu coupable de complicité de crime contre l'humanité ».

Pourquoi a-t-il fallu attendre 7 ans, du 15 août 2015 au 20 août 2023, pour que cette réalité historique, 28 ans après le discours de Jacques Chirac du 16 juillet 1995, soit enfin prise en compte et gravée dans la pierre au square Joffre à Gaillac ? Sur la commune de Gaillac, certains courants de pensée estiment encore que l'influence nazie sur l'ensemble du territoire national, y compris en zone non occupée, ne laissait à l'Etat français aucune marge de manœuvre et, qu'à ce titre, sa responsabilité dans la politique antisémite n'était pas avérée.

Il faut donc revenir sur le statut de la zone non occupée où sévissait l'Etat français. Du 26 juin 1940 à décembre 1942, les relations entre l'Etat français et le régime nazi étaient fixées par la Convention d'armistice signée avec l'Allemagne le 22 juin 1940 et avec l'Italie le 26 juin. La commission d'armistice de Wiesbaden réglait les problèmes de la mise en œuvre de cette

convention. Les 22 et 24 juin 1940, nous étions encore sous la III<sup>ème</sup> République. Il n'y avait rien dans la convention concernant les Juifs. Il ne faut pas oublier que le ministre de la Justice, le gaillacois **Paul Marchandeu** avait fait voter une loi, le 21 avril 1939, punissant « toute attaque envers un groupe de personnes appartenant à une race ou religion déterminée si elle a pour but d'exciter la haine entre les citoyens ». Ce texte mettait évidemment hors-la-loi l'antisémitisme.

Le statut des Juifs du 3 octobre 1940, la loi sur l'internement des Juifs étrangers du 4 octobre, l'abolition du décret Crémieux le 7 octobre, n'avaient rien à voir avec des demandes allemandes ; elles sont une création de l'Etat français, une manifestation précoce d'un antisémitisme d'Etat radical. L'antisémitisme d'Etat et la collaboration, finalisés dans la poignée de mains entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940, amèneront l'Etat français à « commettre l'irréparable » selon la formule du président Chirac, les 16 et 17 juillet 1942 avec la rafle du Vel d'Hiv et ici, à Brens, le 26 août 1942.

Le livre de Michèle Descolonges donne aussi des indications précises sur l'internement à Rieucros de jeunes espagnoles dans ce qui allait devenir, le 10 janvier 1941, un « camp de concentration répressif ». Ni le livre de **Mechtild Gilzmer**, *Camps de femmes*, ni l'historienne **Maëlle Maugendre** n'avaient su donner d'explication convaincante sur cette réalité. Or, il apparaît que les jeunes espagnoles enfermées à Rieucros avaient été exclues de leur centre d'accueil parce qu'elles avaient refusé d'être rapatriées en Espagne. Elles étaient donc punies pour avoir refusé un rapatriement forcé chez Franco. Elles l'avaient refusé de façon véhémente -c'étaient des espagnoles ! - en ne respectant pas l'autorité administrative. Elles méritaient une sanction à la mesure du délit, l'internement dans un camp répressif.

En 2023, un partenariat original a été établi avec la médiathèque intercommunale à partir d'un livre de **Serge Conesa** qui parlait de l'immigration d'espagnols après la guerre de 14, qui sont venus travailler dans l'usine à chaux de Ranteil, aux portes d'Albi. Ce jour-là, nous avons eu le plaisir de revoir une vidéo de notre ancienne présidente, **Angela Bettini**, discutant en 1992 avec l'historienne **Rolande Trempé** sur son internement au Récébédou, à Rieucros, à Brens et à Gurs, pendant 3 ans, pour avoir osé s'en prendre, le 5 novembre 1940, au maréchal Pétain de passage à Toulouse, en lançant des tracts subversifs sur son cortège. Oser s'en prendre à un vieux maréchal qui avait fait don de sa personne à la France, que cela était injuste, que c'était vilain !! Cela méritait une juste sanction ; 1170 jours de camps de concentration !!

Le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, une cérémonie est organisée au camp de St Sulpice, le plus grand camp du département du Tarn (4 600 internés). Elle est organisée par la municipalité de la ville et la préfecture du Tarn. Ce camp internait des syndicalistes et des communistes. Il a été aussi, en août et septembre 1942 un centre de regroupement et de triage pour les 223 Juives et Juifs étrangers raflés le 26 août 1942. Sur les 223, seuls 3 sont revenus, dont **Henri Steiner**, décédé il y a quelques semaines. Pendant longtemps, il a été la cheville ouvrière de cette cérémonie.

Dans les discours très généraux prononcés à l'occasion de cette manifestation, les noms de Lacaune et Brens ne figurent jamais. Or, la zone d'assignation à résidence des Juives et Juifs de Lacaune et le camp de Brens représentent plus de la moitié des 223 raflés le 26 août 1942, dont 220 seront assassinés à Auschwitz. Il me semble qu'une prise de parole d'un représentant des *Amitiés judéo-lacaunaises* serait logique. Je propose donc une rencontre avec la préfecture du Tarn pour que cette demande élémentaire soit prise en compte, ne serait-ce qu'en mémoire des 22 enfants juifs de Lacaune assassinés à Auschwitz. J'ai proposé cette démarche après avoir

revu le film *Shoah* de Claude Lanzmann qui ne nous épargne rien sur l'abominable agonie dans les chambres à gaz du IIIème Reich.

Il y a une autre raison pour établir des liens entre Brens et Saint-Sulpice : *la baraque 21 du camp de Saint-Sulpice* a été transférée à la prison de Gaillac après la grande évasion de la prison de Castres en 1943. La prison de Gaillac a été libérée le 12 juin 1944 par des résistants du **groupe Vendôme** dans lequel intervenait **Renée Taillefer**, résistante et future trésorière de notre association.

Une association comme la nôtre, de mémoire et d'histoire, qui s'est battue depuis des années pour faire admettre que le camp de Brens a été un petit maillon mais un maillon de la mise en œuvre de la *solution finale* ne saurait être qualifiée d'antisémite, et ses adhérents non plus. Mais un certain nombre d'entre nous ont de vives réticences vis-à-vis de la politique actuelle du gouvernement israélien. Or, il est devenu courant de traiter du terme infâmant d'antisémites ceux qui émettent la moindre critique de la politique du gouvernement israélien. Pour moi, cela est insupportable. Je vais donc donner lecture d'interventions de personnalités ou organisations juives en désaccord avec l'actuelle politique de l'Etat d'Israël héritier, qu'on le veuille ou non de la Shoah.

**Shlomo Sand** est un citoyen israélien, historien, qui a participé avec l'armée israélienne à la guerre des Six jours et à la guerre du Kippour. Il dit : « Ce qu'a fait le Hamas le 7 octobre est bien un crime de guerre, voire un crime contre l'humanité. Mais un état démocratique n'a pas le droit de répondre à un crime de guerre par des crimes de guerre : déplacement forcé de population, bombardement de la population civile, d'enfants, blocus d'un territoire surpeuplé ». Shlomo Sand est-il antisémite ?

**Pierre Stambul** est un citoyen français juif, président de « l'Union juive française pour la paix ». Son organisation est très minoritaire mais des personnalités comme Raymond Aubrac, Pierre Vidal-Naquet, Rony Brauman en font partie. Il dit : « Je déplore une confusion entre Juifs et gouvernement israélien. S'attaquer aux Juifs parce qu'un état criminel prétend représenter les Juifs est non seulement une horreur, mais fait aussi le jeu de cet Etat ». Pierre Stambul est-il antisémite ?

**Alain Finkielkraut** a dit, sans son émission du samedi matin sur France Culture : « Itamar Ben-Gvir et Belazel Smotrich, ces deux ministres d'extrême-droite sont des voyous ». Alain Finkielkraut est-il antisémite ?

Cette assemblée générale a lieu 3 jours après la Journée sur la Mémoire de la Shoah et la rediffusion du film de Claude Lanzmann et 3 semaines avant la panthéonisation de **Mélinée et Missak Manouchian**, étrangers indésirables et chef de l'armée du crime selon les nazis, communiste de surcroît. Il a fallu attendre 80 ans pour que cette Résistance-là soit reconnue et honorée.

Voyant le rôle que les étrangers ont joué dans la Résistance et la libération de notre pays, je suis d'autant plus atterré de voir la xénophobie monter en France, en Europe et dans le monde. Il faut lire et faire lire le poème de Jacques Prévert : *Etranges étrangers, vous êtes de la ville, vous êtes de sa vie, même si mal en vivez, même si vous en mourez.*

## Projets 2024, par Betty Fournier

En plus des manifestations pérennes que comme chaque année nous organisons en 2024 et celles auxquelles nous participerons, nous vous annonçons deux manifestations spécifiques à cette année.

L'association présentera, dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération, le 26 avril à la MJC de Gaillac un hommage aux " enfants d'Izieu », qui avaient trouvé refuge dans la maison d'Izieu de mai 1943 jusqu'à la rafle du 6 avril 1944. Le récit publié en 1989 par Rolande Causse est mis en scène par les conteurs Jean-Luc et Nane Vezinet accompagnés de la violoncelliste Sara Valero,

Un spectacle de rue sur la Retirada intitulé *Nous aurons la Liberté* par la Cie Action d'espace - François Rascalou, de Montpellier, sera présenté le 5 octobre dans l'après-midi sur la place de Brens. Cette guerre en Espagne a entraîné le départ de plusieurs vagues de réfugiés vers la France de 1936 à 1939. Près d'un demi- million de personnes franchissent alors la frontière des Pyrénées, dans de terribles conditions.

## **Compte rendu de la 21<sup>e</sup> Journée Internationale des Femmes du 9 mars 2024 à Gaillac**

Par Laurette Llahi Roques

Annoncée dans notre premier bulletin de l'année 2024, *Le nouveau Lien*, et présentée conjointement par Remi Demonsant et l'historienne invitée, Geneviève Dreyfus-Armand, cette manifestation connut un franc succès : près de 150 personnes se rassemblèrent dans l'auditorium Dom Vayssette pour la suivre dans sa totalité.

Une table préparée par Jean-Marc Bélard, le libraire de l'Etoile Scintillante à Gaillac, présentait les récentes publications de l'historienne, ainsi que des ouvrages relatifs aux camps d'internement dans le Sud de la France, à la Retirada, et des témoignages personnels renvoyant à la tragédie de l'exil républicain espagnol. Parmi ces derniers, notons le livre de Marie-Louise Roubaud, ancienne journaliste à la Dépêche du Midi décédée récemment à Belcastel près de Lavaur : *L'Exil en héritage*, publié par le Centre Toulousain de Documentation sur l'Exil Espagnol.

Une innovation cette année : la présentation d'une nouvelle exposition sur l'histoire du camp de Brens, conçue pour être plus facilement prêtée sous forme de « kakemonos », au nombre de 13, faciles à replier, et proposant une lecture simplifiée de l'histoire du camp : rappel des dates essentielles, choix des illustrations les plus significatives, tout un travail de réflexion à visée pédagogique, élaboré collectivement par les membres du CA de l'association. La 1<sup>ère</sup> exposition, conçue par les fondateurs de l'association en 1999, n'en demeure pas moins un précieux témoignage, car plus détaillée sur le plan historique et iconographique, mais elle ne pouvait plus être prêtée en raison de la fragilité des supports en carton, et de leur détérioration progressive.

L'après-midi débuta par les lectures des **Amis de la Poésie** à 15 heures, centrées sur les deux thèmes devant être abordés : le sort des femmes réfugiées en France de 1939 à 44, et leurs déportations vers les camps nazis. Ainsi, des poèmes de Paul Eluard, Rafaël Alberti, Jacques Prévert, Edith Bruck, et un poème de Leon Felipe (inédit en français et traduit par notre amie Olga Périssé) *Mais pourquoi les Espagnols parlent-ils si fort ?* alternèrent-ils avec des textes en prose de Max Aub, Federica Montseny, Lola Lafon, Magda Holander-Lafon, nous plongeant

dans la tragédie de la Guerre d'Espagne et de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale. Un poème de Boris Vian, *A tous les enfants*, chanté d'abord par Catherine Sauvage ou Joan Baez, fut interprété avec délicatesse et brio par notre amie Geneviève Chorley, ménageant ainsi une pause musicale très appréciée car ce texte si poignant était pour beaucoup d'auditeurs une découverte : *A tous les enfants Qui sont partis le sac au dos Par un brumeux matin d'avril Je voudrais faire un monument A tous les enfants Qui ont pleuré le sac au dos Les yeux baissés sur leurs chagrins Je voudrais faire un monument...*

Invitée d'honneur de cette *Journée Internationale des Femmes*, **Geneviève Dreyfus-Armand**, spécialiste des problèmes liés à l'exil républicain Espagnol en 1939, ancienne conservatrice de la Bibliothèque de Documentation Internationale de Nanterre devenue La Contemporaine, nous proposa une conférence remarquable, tant par la densité de son propos que par la manière simple et agréable de nous l'exposer. Son sujet était centré principalement sur le sort des femmes réfugiées en France de 1939 à 1944 à partir de l'exemple des camps de Septfonds (Tarn-et-Garonne) et Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).



Soucieuse de nous donner les repères historiques indispensables, la conférencière revint sur le flux d'immigrants qui sont venus d'Europe de l'Est à partir des années 20 et 30. Elle rappela tout d'abord l'arrivée des familles juives de Pologne, de Russie, de Roumanie (près de 150 000), suivie à partir de 1933 par celle des opposants politiques au régime nazi, ainsi que de réfugiés Allemands juifs et Polonais (près de 25 000), rejoints après mars 1938 par 8 000 Autrichiens et de nombreux Juifs allemands.

Geneviève Dreyfus-Armand © G. Dreyfus-Armand

La Guerre d'Espagne (d'août 1936 à mars 1939) et la défaite de l'armée républicaine espagnole furent à l'origine de plusieurs vagues d'exil ; d'abord bien accueillis en France entre 36 et 38 par le gouvernement du Front Populaire, l'arrivée au pouvoir le 14 avril 1938 d'un gouvernement radical dirigé par Daladier changea la donne : les réfugiés devinrent des « indésirables ». L'historienne rappela que ce terme apparut alors pour la première fois dans des textes de lois.

Le plus grand exode espagnol vers la France eut lieu à partir du 28 janvier 1939 : près d'un demi-million de personnes franchirent la frontière, principalement au Perthus mais aussi dans d'autres villages frontaliers et à Bourg-Madame, dans de terribles conditions de dénuement, de détresse, avant d'être dispersées vers des camps improvisés, le long des plages du Roussillon, Argelès, Le Barcarès, St-Cyprien, le fort de Collioure ou, pour les femmes, les haras de Perpignan. D'autres destinations suivirent : Bram, Agde, Septfonds, Le Vernet d'Ariège, Gurs, Rieucros, ainsi que des camps encore plus répressifs comme ceux situés en Algérie : Djelfa, Boghari, Boghar.

Rieucros en Lozère fut le premier camp ouvert pour des « assignés à résidence », entre la mi-février et le mois d'avril 1939, des combattants de la Guerre d'Espagne, anciens des Brigades Internationales, puis des hommes et femmes réfugiés d'Europe Centrale ; ce camp était sous

juridiction militaire. A partir de l'automne 39, il regroupera essentiellement des femmes espagnoles et leurs enfants, ainsi que des antinazies de 26 nationalités différentes.

L'internement des Espagnols se fit dans des conditions d'improvisation totale, engendrant promiscuité, faim, forte mortalité ; l'exemple le plus frappant et unique aussi est celui du cimetière des Espagnols à Septfonds, 81 tombes regroupées à l'extérieur du village grâce à l'action d'un ancien interné. Les femmes espagnoles vont subir de nombreux rapatriements forcés vers l'Espagne franquiste : près de 1/5 des réfugiés espagnols ; ceci donna lieu à de vives résistances : à Narbonne, le 25 octobre 39, puis à Hendaye. A leur arrivée en Espagne elles seront soumises à une lourde répression. L'objectif du gouvernement français était de garder les hommes sur le territoire comme main d'œuvre disponible ; à partir du 18 novembre ils furent répartis sur l'ensemble de l'hexagone en des lieux très divers : moulins, prisons désaffectées, anciens ateliers, écuries ; ainsi à Septfonds, 155 personnes seront hébergées dans une ancienne chapellerie. Tous ces lieux étaient entourés de barbelés avec interdiction de sortir du camp.

La conférencière mit en lumière l'un des axes majeurs de cette politique : le transfert incessant d'un camp à l'autre (de 4 à 12 parfois), érigé en mode de gestion du sort des réfugié(e)s, créant incertitude, angoisse et brisant les solidarités. Elle rappela la révolte spectaculaire des Espagnoles le 23 mars 1941 pour s'opposer au transfert d'un groupe d'hommes du camp d'Argelès vers les camps algériens ; ceci valut à certaines d'entre elles d'être transférées au camp de Rieucros.

La Déclaration de la Seconde Guerre mondiale le 1<sup>er</sup> septembre 1939 va entraîner un durcissement du sort des réfugiés et l'instauration de lois d'exception ; l'arbitraire s'installe : à partir du 18 novembre, tout individu suspecté d'atteinte à la sûreté du pays peut être interné. On crée la C.T.E. (Compagnie des Travailleurs Etrangers) et l'on envoie les réfugiés sur la ligne Maginot, mais les Espagnols n'auront pas le statut de prisonniers de guerre et seront déportés au camp de Mauthausen en Autriche. Les G.T.E. (Groupement des Travailleurs Etrangers) les remplaceront ensuite ; ces nouveaux lieux de contrôle pousseront certains hommes à s'engager dans la Légion Etrangère ou à rejoindre la Résistance. Avec les pleins pouvoirs accordés au Maréchal Pétain le 11 juillet 1940 et l'instauration du Régime de Vichy, se met en place une politique antisémite et xénophobe : promulgation du statut des juifs, le 3 octobre 1940 et de la loi du 4 octobre 1940 assignant à résidence les ressortissants étrangers de race juive ou ordonnant leur internement d'office.

Le camp de Rivesaltes est alors créé en été 42 et devient le Centre National de Rassemblement des Israélites : il va rassembler les familles juives réfugiées avec leurs enfants de moins de 14 ans ; des tziganes seront également regroupées dans ce camp. Nous avons des photos de ce lieu, grâce à Paul Senn : des baraques en dur, de grands dortoirs. Les femmes doivent assurer seules le quotidien, faire face au froid glacial en hiver, à l'été torride, et au manque de nourriture, en vraies « Mères Courage ». Pour la survie des enfants, elles vont rivaliser d'ingéniosité, travailler à la cuisine, faire des travaux de couture. Les familles espagnoles doivent affronter la longueur des séparations qui durent des mois, parfois des années ; mais l'essentiel pour elles, c'est de tenir bon et « d'avoir une pensée au-dessus des barbelés ».

Les déportations vont débiter à partir du mois d'août 42, Bousquet ayant accepté de livrer 10 000 juifs apatrides de la zone libre : en 3 mois 11 000 personnes seront déportées vers les camps du Reich. De Rivesaltes, 9 convois partiront à partir du 11 août, avec 2289 hommes, femmes et enfants. De Septfonds, le 24 août 1942, les hommes « non aryens » du G.T.E. seront également

déportés. Geneviève Dreyfus-Armand a évoqué quelques trajectoires familiales pour nous faire entrevoir le calvaire de ces familles dispersées qui, après avoir réussi à se retrouver, seront assignées à résidence dans un nouveau lieu, pour être ensuite raflées, telle celle de Bruno et Gisèle Kurzweil : ils partiront le 26 août 1942 dans le convoi n° 30 à destination d'Auschwitz, via Drancy.

L'autre point important de sa conférence fut la mise en lumière de l'engagement des femmes réfugiées dans la Résistance et du rôle important qu'elles y ont joué aux côtés de leurs compagnons. Militantes antifascistes, libertaires, ou communistes, elles participent activement aux réseaux de passages clandestins vers les Pyrénées, telle **Pilar Ponzán**, sœur de Francisco Ponzán Vidal, qui fut par la suite internée au camp de Brens, le 23 octobre 1942 puis transférée au camp de Gurs d'où elle s'évadera le 27 juin 44 pour continuer ses actions dans la Résistance. **Alfonsina Bueno Ester**, militante de la C.N.T. membre du groupe Ponzán, aida, à partir d'une maison de Banyuls, de nombreux pilotes alliés, des Juifs, ou des résistants à s'évader par l'Espagne, et géra aussi les transports d'armes. Elle fut arrêtée, déportée à Ravensbrück, puis à Mauthausen, mais elle put survivre et fut rapatriée en avril 45 par la Croix-Rouge. **Neus Català**, auteur du livre *Ces Femmes Espagnoles de la Résistance à la Déportation*, membre des FTP-MOI, active en Corrèze et Dordogne, fut arrêtée en 43 et déportée à Ravensbrück. **Mercedes Nuñez Targa**, secrétaire du diplomate et poète chilien Pablo Neruda, s'évada du camp d'Argelès et rejoignit la Résistance sous le nom de Paquita Colomeret ; arrêtée en 44, elle sera déportée à Ravensbrück, et libérée en 1945. **Olga (ou Golda) Bancic**, Juive roumaine et communiste, rejoindra les FTP-MOI et le groupe de **Missak Manouchian** ; c'est la seule femme figurant sur l'Affiche Rouge ; d'un courage inébranlable, elle transporte les armes lors des actions du groupe. Elle sera arrêtée en 43, transférée à Stuttgart et guillotinée le 10 mai 44.

Pour terminer sur une note plus sereine Geneviève Dreyfus-Armand évoqua un lieu d'accueil et de soins extraordinaire, la Maternité Suisse d'Elne créée par **Elisabeth Eidenbenz**, enseignante et infirmière, déjà active à Madrid en 1937 avec *l'Association d'Aide aux Enfants en Guerre* ; après la chute de la République Espagnole, elle passa la frontière et rejoignit le Roussillon. Pour aider les femmes enceintes et les jeunes mères du camp d'Argelès, elle réussit à l'aide de dons privés à remettre en état un château délabré situé à 5 kms du camp et à y accueillir entre 1939 et 1944 des femmes réfugiées qui purent accoucher là dans de bonnes conditions sanitaires : près de 600 enfants de différentes nationalités sont nés dans cette maternité. Par la suite, elle réussira à faire sortir du camp des femmes qui viendront travailler à la maternité comme aides-soignantes ; elle va créer aussi à Banyuls-sur-mer une pouponnière, une dépendance d'Elne pour les enfants en bas âge. La maternité d'Elne sera fermée en 1944 par la Wehrmacht et le contrat d'Elisabeth Eidenbenz à la Croix-Rouge ne sera pas renouvelé pour cause de désobéissance ; elle part alors en Suisse pour s'occuper de femmes victimes de viols de guerre.

En conclusion, Geneviève Dreyfus-Armand a rappelé le courage des femmes réfugiées qui se sont battues sans relâche pour la survie des enfants, se sont révoltées contre les injustices, et ont participé aux différents réseaux de Résistance, bravant la mort, la torture et la déportation.

Quelques questions suivirent, notamment celle de Jean-Louis Prunier, président de la Société d'histoire du protestantisme tarnais (SHPT), qui amena la conférencière à préciser le rôle joué par la **CIMADE** (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués) organisme caritatif protestant qui intervint dès l'ouverture des camps pour fournir une aide matérielle et psychologique aux internés. Ainsi Madeleine Barrot se rendit à Gurs et vécut dans le camp pour

soutenir au plus près de leurs besoins les hommes et femmes qui y avaient été assignés, n'hésitant pas à transgresser les consignes et à faciliter leur évasion vers la Suisse ou l'Espagne. Ainsi Jeanne Tendil, Suzanne Loiseau-Chevalley, Amélie Parker, Lucie Gonthiez-Leplattenier et Antoinette Bonnal se sont succédé en tant qu'équipières de la CIMADE au camp de Brens.

Une autre question invita G. Dreyfus-Armand à évoquer la personnalité exceptionnelle du psychiatre et psychanalyste catalan **Francesc Tosquelles** qui fit de Septfonds le seul camp français à avoir disposé un temps d'un service psychiatrique. Spécialiste des traumatismes de guerre, F. Tosquelles avait précédemment coordonné les soins psychiatriques au sein de l'armée républicaine. A Septfonds où avaient eu lieu de nombreux suicides, il a mis en œuvre sa conviction profonde que, pour la création d'un bon service de soins psychiatriques au camp, il était préférable d'engager des internés ayant le sens de la relation à l'autre plutôt que des professionnels ayant été déformés par l'école de psychiatrie classique. Francesc Tosquelles deviendra ultérieurement le principal fondateur de la psychothérapie institutionnelle qui va révolutionner et marquer durablement la pratique psychiatrique. Tout d'abord à partir de janvier 1940, à l'hôpital psychiatrique de Saint-Alban-sur-Limagnole en Lozère où ses pratiques novatrices – notamment la possibilité pour les malades de travailler dans les fermes environnantes – firent de St Alban l'un des très rares hôpitaux psychiatriques français dans lequel aucun patient n'est mort de faim durant la Seconde Guerre mondiale.

Une pause permit au public de consulter les ouvrages présentés par notre association, le libraire de Gaillac, et de les faire dédicacer par la conférencière. La manifestation se termina par la projection du film polonais d'**Andrzej Munk**, *La Passagère*, déjà programmé à *l'Imagin Cinéma* de Gaillac le 8 juin 2023 à notre initiative, mais devant un public restreint. Ce fut l'occasion de faire découvrir à une assemblée nombreuse ce film remarquable, déjà présenté dans les n<sup>os</sup> 2 et 3 du Nouveau Lien 2023 par Jérôme Bertin. Un apéritif offert par la mairie de Gaillac clôtura cette rencontre, honorée cette année par la présence de notre députée **Karen Erodi** et de notre conseillère départementale **Evelyne Bretagne**.

### **Hommage à Henri Steiner (1922-2023)**

#### **Introduction**, par Remi Demonsant

Notre association se devait de rendre hommage à Henri Steiner qui nous a quittés le 30 décembre dernier à l'âge de 101 ans. A lui seul, il représentait pour ainsi dire une institution dans le paysage mémoriel du Tarn de la Seconde Guerre mondiale. Son action a fortement contribué à la reconnaissance des Justes du Tarn et à la création de la stèle du camp de Saint Sulpice, du Mémorial de Lacaune et du Monument de la Résistance et de la Déportation d'Albi. Par ailleurs, il a consacré sa retraite à témoigner inlassablement auprès d'une multitude de collégiens et lycéens du Tarn. Pour cet hommage, notre amie Marylise Folch était tout indiquée dans la mesure où elle a souvent côtoyé et accompagné Henri en tant que secrétaire générale du Comité départemental des associations de la Résistance et de la Déportation et référente pour le Tarn du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Nous reproduisons ci-dessous l'article qu'elle a rédigé pour la Revue du Tarn (Mars 2024, n° 273, pages 22 et 23). Qu'elle en soit ici remerciée ainsi que Guillaume Gras, rédacteur adjoint de la revue. Cette revue avait d'ailleurs publié le témoignage d'Henri Steiner intitulé *Vienne, Tanus, Auschwitz* (RdT, n° 175, automne 1999, p. 497-513).



Henri et Charlette Steiner en 2015 @ DDM - Archives

### Hommage, par Marylise Folch

Sans son action et sa détermination, Albi n'aurait pas de monument de la Résistance et de la Déportation au Lude, ni Saint-Sulpice la stèle mémorisant l'existence du camp où il fut lui-même interné avant sa déportation. Né à Vienne le 28 mars 1922, sa vie est bouleversée lorsque l'Allemagne annexe l'Autriche en 1938. Ses parents, qu'il ne reverra jamais, l'envoient à Paris rejoindre sa famille réfugiée. En septembre 1939, ressortissant d'un pays ennemi, il s'engage ; après l'armistice, démobilisé à Toulouse, il suit un camarade à Tanus et va travailler comme ouvrier agricole. Le 26 août 1942, un policier français vient le chercher pour le conduire au camp de Saint-Sulpice qu'il quitte le 2 septembre avec 223 coreligionnaires pour Drancy. Le 9, il part pour Auschwitz. Le convoi 31 comprend 1000 déportés. 920 seront gazés. 80 hommes dont Henri ont été jugés aptes à travailler. 34 mois d'horreurs dans plusieurs camps vont se succéder jusqu'à Dachau, libéré par les Américains le 29 avril 1945. Il pèse 38 kilos.

De retour à Tanus, il retrouve Charlette, la jeune fille à qui il avait envoyé un petit mot jeté du train le transportant à Drancy. Ils se marient à Paris en 1946. Henri travaille dans un atelier de confection. Leur fils Gérard naît à Paris mais vient souvent à Tanus avec ses parents qui prennent leur retraite à Albi. L'Eric Steiner viennois devenu Henri pour toujours consacra sa vie à la mémoire de la Shoah. Des milliers de professeurs et d'élèves entendirent le récit de son enfer.

Très actif pour le concours de la Résistance et de la Déportation, il reçoit la Légion d'honneur à 89 ans. Il meurt le 30 décembre 2023 à 101 ans. Sur son cercueil, une étoile juive. Malgré les cauchemars, malgré les choses si difficiles vécues, Henri Steiner ne ménageait pas ses forces lors de ses interventions en classe. Il disait aux jeunes : « Ce qui nous est arrivé à nous, qu'est-ce qui nous garantit que cela ne peut pas vous arriver à vous ? Il faut être vigilant. Il suffit de peu : une religion, une couleur de peau ou une idée ». Cet homme au discours humaniste et au parcours militant des droits de l'Homme tenait à dire « Je ne suis pas seulement un déporté, j'ai eu une vie après ».

## Agenda et infos

- 80e anniversaire de la Libération de Gaillac et des villages avoisinants, dimanche 18 août

- *Nous aurons la Liberté*, spectacle par la Cie Action d'espace - François Rascalou, sur la place de Brens le 5 octobre

\*\*\*\*\*

CAMP DE BRENS  
histoire et mémoires



## Appel de cotisation

Grâce à votre soutien, persuadés de l'attachement que vous portez à notre association et aux activités que nous proposons tout au long de l'année, nous pourrions poursuivre les actions visant à perpétuer la mémoire du camp de Brens.

Nous vous rappelons que le montant de la cotisation a été fixé à à **15 € pour une personne** et **20 € pour un couple**. Nous vous invitons à renouveler votre adhésion par chèque à l'ordre de **Camp de Brens** envoyé à **Jeannine Audoye, 54 avenue Rhin et Danube - 81600 Gaillac**.

Dès réception de votre participation, nous vous adresserons votre carte d'adhérent (e).

✂ -----

Je soussigné (e) M. ou/et Mme

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Ville .....

Téléphone : .....

Courriel .....

Demande à adhérer / réadhérer à **Camp de Brens : histoire et mémoires** et verse une cotisation d'un montant de .....€.

Je souhaite recevoir le bulletin :

Par mail : oui  non

Par courrier postal : oui  non

Date : ..... Signature

**Camp de Brens : histoire et mémoires**  
**Bon de commande**

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Prix total
<b>Brochures</b>			
Le site du camp de Brens dans l'Histoire, 1939-1944	10.00		
Commémoration du 1er acte de résistance, Toulouse 1940	3.00		
Inauguration de la route Dora Schaul	6.00		
<b>Les trois brochures ci-dessus</b>	15.00		
Terre d'asile, terre d'exil	5.00		
Baraque 21 - Camp de St Sulpice-la-Pointe / Bulletin de liaison ITHS – S. Bellin	5.00		
Hommage à Alfred Benjamin	3.50		
Comme une grande fête – M. Rainat	5.00		
Eysses – Bataillon F.F.I. d'Eysses	3.00		
Les Femmes dans la Résistance - Lettre n° 27/12/2001 - Fondation de la Résistance	3.00		
Monique Lise Cohen (Une vie d'engagement, de recherche et d'écriture)	10.00		
Les Juifs dans la Résistance (supplément Lettre des Amis n°312) – M. L. Cohen	10.00		
Deux regards sur la résistance de militants chrétiens à Toulouse – M. F. & J. Lecuir	12.00		
<b>Enregistrements sur CD, K7 VHS et DVD</b>			
Peau d'âme – Gigi Bigot (CD)	10.00		
Camps de femmes – R. Trempé (K7 VHS uniquement))	5.00		
Camps d'internement du Midi de la France – M. L. Cohen & E. Malo (DVD)	15.00		
<b>Livres</b>			
C'est aujourd'hui dimanche – M. Aulne & C. Pochon	16.00		
Comment j'ai résisté à Pétain – A. Bettini del Rio & C. Heurteux-Peyréga	10.00		
Peau d'âme – G. Bigot	10.00		
L'Incendie. Idées et souvenirs. – I. Castillo (del)	14.00		
Ces femmes espagnoles. De la Résistance à la Déportation – N. Catala	20.00		
Un camp d'internement en Lozère. Rieucros, 1938-1942 – M. Descolonges	25.00		
Les hommes du Vernet – B. Frei	15.00		
Le traumatisme de l'enfant caché – M. Frydman	23.00		
Violence, indifférence ou altruisme – M. Frydman	22.00		
Elles et eux de la Résistance – C. Langlois & M. Reynaud	24.00		
Un Allemand dans la Résistance – G. Leo	18.00		
François Verdier – E. Leroy	18.00		
Yvonne Le Tac, une femme dans le siècle – M. Le Tac	15.00		
Femmes en exil. Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) – M. Maugendre	25.00		
Qui s'éloigne de toi – N. Mor	10.00		
Une antifasciste italienne au camp de Rieucros – T. Noce	8.00		
Promenade au lac des cygnes – L. Reinerova	10.00		
Indomptable et rebelle – M.-C. Scamaroni	20.00		

**Camp de Brens : histoire et mémoires  
Bon de commande**

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal – Ville : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

<b>Total commandé en Euros</b>		.....€
<b>Choix de votre mode de livraison</b>		
Relais Pickup	(jusqu'à 1 kg..... 4.50 €)	.....€
Colissimo	(jusqu'à 1 kg..... 8.80 €)	.....€
<b>Total</b>		.....€

**Commande et règlement par chèque à l'ordre de  
Camp de Brens – histoire et mémoires  
à adresser à  
Jeannine Audoye - 54 avenue Rhin et Danube – 81600 Gaillac**